

AgriParis Seine, opérateur partenaire de l'Entente Axe Seine pour accélérer la transition agricole et alimentaire

Ce 11 juin se tenait à Rouen la Conférence de l'[Entente Axe Seine](#), réunissant les présidents des 16 collectivités membres dont les quatre présidents des collectivités fondatrices **Patrick Ollier**, président de la Métropole du Grand Paris, **Anne Hidalgo**, maire de Paris, **Nicolas Mayer-Rossignol**, président de la Métropole Rouen Normandie et **Edouard Philippe**, président du Havre Seine Métropole. À cette occasion, l'association [AgriParis Seine](#) a été intégrée en tant qu'**opérateur** partenaire des politiques agricoles et alimentaires portées par l'Entente.

Un outil de coopération pour la transition agroécologique

AgriParis Seine, créée en juillet 2023, est une **association de coopération territoriale transpartisane** qui favorise la réciprocité entre territoires ruraux et urbains à l'échelle du **bassin de la Seine (8 millions d'habitants)**. Son objectif est de bâtir un système agricole et alimentaire durable, respectueux de l'environnement et économiquement viable, en assurant notamment une **juste rémunération des agriculteurs**.

Une structure fondée par les collectivités de l'Entente Axe Seine

L'association regroupe **sept membres fondateurs**, dont les quatre collectivités fondatrices de l'Entente (la **Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole**, la **Métropole Rouen Normandie**, la **Ville de Paris** et la **Métropole du Grand Paris**) ainsi que le département de la Seine-Saint-Denis, Eau de Paris et le Pôle d'équilibre territorial et rural du Nord de l'Yonne.

Des initiatives phares pour le bassin de la Seine : le démonstrateur Seine nourricière

Actrice du projet [Seine nourricière](#), AgriParis Seine agit en **outil opérationnel** au service des politiques de l'Entente Axe Seine pour renforcer la solidarité entre les territoires et assoir la résilience alimentaire. L'association développe une ingénierie pour accompagner la transition agroécologique, favoriser les circuits courts et décarboner la logistique à travers plusieurs dispositifs :

- Un **dispositif de paiements pour services environnementaux (PSE)** à l'échelle du bassin de la Seine pour encourager des pratiques agricoles durables ;
- Une **cellule d'accompagnement** pour rapprocher producteurs et acheteurs publics ;
- La plateforme numérique **RessourceSeine**, pour centraliser l'offre locale et les marchés publics ;
- Un projet de **barge fluviale alimentaire réfrigérée**, première en France, pour approvisionner la Métropole du Grand Paris via la logistique fluviale ;
- Un soutien à des **filières durables d'excellence**, comme celle de la **race normande**.

L'association est au service des ambitions alimentaires du bassin de la Seine. Alors que la loi EGalim fixe un cadre pour une alimentation plus durable dans la restauration collective, AgriParis Seine s'engage à soutenir des démarches concrètes, adaptées aux réalités agricoles et logistiques du territoire.

« AgriParis Seine est un outil au service des collectivités pour concrétiser leurs ambitions en matière de transition alimentaire. En soutenant les filières durables et les politiques de restauration collective, nous contribuons à rendre une alimentation de qualité accessible à tous, un enjeu majeur pour les **105 millions de repas** servis chaque année dans les cantines publiques du bassin de la Seine. » - **Léa Barbier**, directrice générale d'AgriParis Seine

« Je mesure l'importance de ce type de coopération pour bâtir un système alimentaire durable. Face aux défis climatiques, économiques, sociaux et de santé publique, notre action vise à transformer en profondeur les modes de production et de consommation, au service d'un modèle plus juste, résilient et sain, capable de relever les défis présents et à venir. » - **Marc Dufumier**, professeur émérite d'agronomie à AgroParis Tech et président d'AgriParis Seine

Des interviews peuvent être organisées avec Marc Dufumier ou Léa Barbier pour approfondir les enjeux de cette coopération inédite entre métropoles et territoires agricoles.

Contact presse :

Marlyn Dufetrelle – 06 70 13 16 91 – marlyn.dufetrelle@lagencerup.fr